



le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La mairie a le plaisir de vous adresser ce nouveau numéro du Nâves Infos, qui a pour but de vous informer sur votre commune, l'actualité des associations, l'avancement des projets et tout autre sujet d'intérêt communal.

Ces dernières semaines, vous avez pu constater la présence de plusieurs chantiers sur notre commune, elle fait l'objet de tous les soins !

La RD 5 bénéficie de travaux d'entretien par le département, notamment des travaux de soutènement, rendus nécessaire par un affaissement important.

Le réseau d'eaux pluviales a été renforcé pour faire face aux problèmes récurrents d'inondations. En aval du réseau, un bassin de rétention est prévu pour collecter ces eaux. Ces travaux sont conduits par l'agglomération du Grand Annecy.

Le projet de création d'un trottoir Route du Parmelan a bien avancé et peut entrer dans la phase de l'appel d'offre. Les travaux doivent démarrer au printemps, et entraîneront des contraintes de circulation (circulation alternée).

Le projet de logements Route des Grosses Pierres avance aussi, trois opérateurs ont été sélectionnés et vont être mis en concurrence. C'est un projet important au vu de sa taille, qui reçoit toute l'attention du conseil municipal. Il est bien normal que ce projet suscite des inquiétudes auprès des riverains et des interrogations de la population, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement les comptes rendus de Conseil sur le site de la Mairie et à l'affichage.

Une mise aux normes environnementales nous est imposée concernant les bâtiments communaux. A un horizon un peu plus lointain, l'école fera l'objet d'une rénovation nécessaire : une étude va démarrer en collaboration avec le SYANE et le CAUE.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2022.

Le maire, Christophe Poncet

DES EQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUS LES VELOS

Une station service spéciale vélos est installée depuis cet automne près de l'église à Nâves. A disposition de tous les cyclistes, qu'ils soient sportifs ou cyclotouristes, cette station permet de réparer son vélo et gonfler les pneus. Une seconde borne sera installée près du terrain de sport. Ces installations font partie d'un programme d'équipement proposé par l'agglomération du Grand Annecy, destiné à promouvoir les déplacements doux.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.altinnova.com



FORMATION PREMIERS SECOURS

Nous nous interrogeons sur la pertinence de proposer une formation PSC1 (Premiers Secours) sur la commune de Nâves. Celle-ci dure environ 8h et aurait lieu un samedi début 2022, elle serait assurée par les pompiers. Si vous êtes intéressé, merci de vous pré-inscrire par mail à : actu.navesparmelan@gmail.com

RENSEIGNEMENTS
Emilie Anxionnaz (même mail)

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre s'est bien déroulée sur la commune, après un dépôt de gerbes et la lecture des textes officiels. La batterie-fanfare de l'Echo du Parmelan, présente à la commémoration, a jouée pour les habitants présents une superbe interprétation de la Marseillaise.



URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, la Mairie sera en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous une forme électronique. Concrètement, vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, sur un portail de saisie par voie électronique (SVE) qui sera mis à votre disposition.

DENEIGEMENT

Après quelques hivers moins enneigés, il faut reprendre quelques bonnes habitudes afin de permettre à la personne en charge du déneigement sur la commune de faire un travail de qualité, notamment ne pas stationner dans la rue.

recensement

Du 20 janvier au 19 février 2022, merci de réserver bon accueil à Danièle et Gérard, nos agents recenseurs.

NOUVELLE ACTIVITE ARTISANALE

Depuis le mois de juin, nous accueillons sur Nâves un nouvel artisan : Arnaud Panisset réalise tous travaux de parquets massifs, stratifiés, sols plastiques, moquettes et terrasses bois. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne activité locale.



un conseil communal d'action sociale à l'écoute

L'hiver arrive, synonyme de paysages enneigés mais aussi parfois de quelques difficultés saisonnières. Le CCAS reste à l'écoute : nous sommes à disposition des personnes qui ont besoin d'une aide ponctuelle. Vous pouvez nous contacter en appelant le secrétariat de la mairie de Nâves-Parmelan au 04.50.60.65.10 ou en adressant un mail à :

mairie@navesparmelan.com

Aujourd'hui, la commune dépend du pôle médico-social d'Annecy-le-Vieux :

ADRESSE

35 rue de Verdun, Annecy-le-Vieux
74940 Annecy

CONTACTS

04 50 33 23 25

pms-acyvieux@hautesavoie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00
et de 13h45 à 17h30 (fermeture
hebdomadaire le jeudi après-midi)

SECRETARIAT

Maryline Rippez et Catherine Mongellaz

RESPONSABLE DE PÔLE

Valérie Smiievitch

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Sophie Desnoyers (remplacée par Bélen Laguna Lahuerta), Monia Fraçois, Virginie Mocellin, Elodie Favre-Felix, Marie Sauvageot, Mallory Genin

ACCUEIL

sur rendez-vous, pour les résidents d'Annecy-le-Vieux, Argonay, Veyrier-du-Lac, Menthon-St-Bernard, Talloires-Montmin, Bluffy, Nâves-Parmelan, Villaz

PERMANENCES DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Puéricultrices :

Isabelle Mouvant et Charlotte Decornoy
sur rendez-vous, une semaine sur deux,
soit le mardi matin de 9h à 11h30 ou le
vendredi après-midi de 14h à 16h30

Médecin :

Docteur Aline Nozick
sur rendez-vous
le jeudi matin de 9h à 12h

du côté de l'école

Le cross du 14 octobre dernier à Nâves s'est déroulé avec la participation de toutes les classes dans le respect des consignes sanitaires. L'aménagement du parcours, le chocolat chaud et les viennoiseries, offerts par la municipalité, ont été bien appréciés. Malheureusement la participation de l'école de Dingy n'a pas pu se faire, du fait du COVID. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

NOS PROJETS

(si la situation sanitaire le permet)

SKI DE FOND

4 ou 5 séances, sur la période mars/avril

NATATION

13 séances, de janvier jusqu'au 15 avril

SPECTACLE DE JONGLAGE

au mois de janvier

Dans le cadre d'un projet « parcours culturel », l'idée est de proposer un spectacle autour d'un art différent chaque année. Cette année, les arts du cirque sont à l'honneur.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

du 16 au 18 mai, à Saint-Paul en Chablais sur le thème VTT et randonnée

Afin d'aider au financement de tous ces projets, l'Association de Parents d'Elèves (APE) propose régulièrement des sollicitations culinaires (pizzas, tartiflettes, etc).



Cette année, l'APE a organisé un beau marché de Noël. On a pu y admirer les créations artistiques des enfants de l'école, mais également d'autres créateurs venus proposer leur artisanat. Boissons réconfortantes, crêpes, pop corn, étaient de la partie, sans oublier le clou de la journée, la venue du Père Noël !

remerciements

Un grand merci à toutes celles et ceux, petits et grands, qui nous ont rendu visite au Marché de Noël et à toutes les personnes qui nous ont aidés. La météo n'était pas formidable mais cela n'a pas empêché un grand nombre d'entre vous de faire le déplacement : bravo ! Nous avons vraiment été très heureux de vous accueillir à nouveau pour cet événement. Enfin, une pensée particulière pour le Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa venue et qui a remporté cette année la tombola : il était très heureux de ramener le sapin à ses lutins. A bientôt !

L'équipe APE

Un Repas des Aînés réinventé !

Cette année encore nous n'avons pas retrouvé un cours normal dans le déroulement de nos vies.

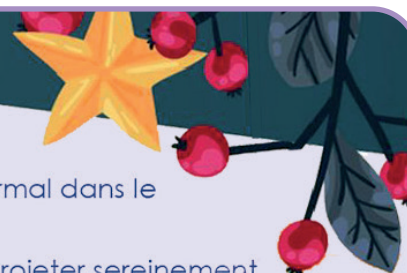
La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous projeter sereinement sur les semaines à venir. Nous préférons donc ne pas organiser le repas annuel en janvier 2022.

Nous savons combien cette journée conviviale, appréciée, manquera à tous. C'est la raison pour laquelle il était important pour la municipalité et les membres du CCAS de trouver une alternative.

En collaboration avec Fabrice et Dominique, restaurateurs du village, « Le Café de la Poste », nous vous proposons un repas à emporter ou à prendre sur place, après réservation.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et osons croire à des jours meilleurs pour la nouvelle année.

Le Maire Christophe PONCET



LA VIE ASSOCIATIVE



tennis club de Villaz

Nous espérons que vous allez bien après cette trêve hivernale. Votre club préféré et ses professeurs Romain et Benjamin sont en pleine forme pour vous accueillir pour ce printemps chargé en actualités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 OCTOBRE

Nous étions plus de soixante participants lors de cette belle journée automnale. Cette année, le comité passe de 6 à 12 membres. Avec un nombre record de plus de 200 adhérents au club (dont 175 inscrits à l'école de tennis), ce renforcement de la structure permettra au club d'organiser de nouvelles activités (tournois, animations, ventes de vêtements du club, déplacements pour aller voir des tournois...). Cette journée s'est prolongée sous le soleil avec un buffet canadien et le désormais traditionnel tournoi de vachette organisé par nos supers professeurs.

RÉUNION DU COMITÉ

Le comité s'est réuni le 18 novembre dernier et a réélu le bureau à l'unanimité : Arnaud Lefour a été réélu président, Valéry Bouton occupera à nouveau les fonctions de trésorier et Bérengère Plugel occupera le poste de secrétaire pour une année supplémentaire. Merci pour leur engagement !

CHAMPIONNAT JEUNES

Félicitations à nos jeunes pour leur engagement en championnat par équipe 15/18 cet hiver.

REPRISE DE LA SAISON

C'est le retour des championnats avec l'arrivée du printemps. Les cours reprendront le 14 mars 2022, enfin le tournoi du club aura lieu du 27 mai au 12 Juin avec une nouveauté cette année : un système hawk-eye qui permet de juger les balles fautes comme dans les grandes compétitions. Inscrivez-vous !

MARCHE EN FILLIERE

CLUB DE RANDONNÉE SPORTIVE ET DE SANTÉ

Vous aimez marcher, vous voulez découvrir ou pratiquer à nouveau la marche, explorer de nouveaux lieux ? Venez nous rejoindre ! Notre club de marche, randonnée pédestre et marche nordique a pour maîtres-mots : convivialité et découverte. Un club dynamique de plus de 120 adhérents qui participe à l'animation des communes de Fillière, Villaz, Groisy, Nâves-Parmelan et Charvonnex mais pas que... Marche en Fillière vous accueille aussi si vous souhaitez randonner dans une ambiance très sympathique.

Un calendrier des activités est établi par des animateurs bénévoles formés à la randonnée pédestre et à la marche nordique par la FFRandonnée et le transport est assuré par covoiturage (différents points de rendez-vous).

Alors rejoignez-nous ! Venez découvrir les merveilles de notre région au sein d'un groupe, nous vous attendons. Pierre Désarmaux est nommé Président de l'association Marche en Fillière depuis le 23 octobre 2021 ; il succède à Jacques Bouillot qui a exercé ce mandat durant 4 ans.



nos activités

RANDONNÉES (pour bons marcheurs engagés)
le mardi, journée et demi-journé,

MARCHES DOUCES - le vendredi matin

MARCHES MODÉRÉES - le vendredi après-midi

MARCHE NORDIQUE - les jeudi et samedi

RANDONNÉES RAQUETTES - en hiver

SÉJOURS - une semaine en moyenne

RANDOS « SANTÉ » - 1^{er} trimestre 2022
en partenariat avec la FFRandonnée

POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION :
mef74.infos@gmail.com - mefmarche.blogspot.fr

BIBLIOTHEQUE

ACCUEIL SCOLAIRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir et de retrouver nos jeunes lecteurs. Les classes sont venues les 12 et 14 octobre, les 30 novembre et 02 décembre. Nous avons pu partager un moment de convivialité autour de contes et histoires de personnages tels que Louis Braille et dans un tout autre registre, Anne Bonny «Femme Pirate» !

Les CE1/CE2 ont eu le plaisir de «parler anglais» avec Carrie !



LIVR'EVASION 2022

L'aventure va reprendre en février prochain en partenariat avec les communes de Charvonnex, Groisy, Nâves-Parmelan, Villaz et Fillière (Aviernoz, Evires, Les Ollières, Thorens-Glières, St Martin-Bellevue) et le CDI du Collège du Parmelan (Groisy). Vous serez avertis dès son démarrage. Les jeunes lecteurs vont découvrir les 5 romans sélectionnés et pourront donner leur avis et participer s'ils le souhaitent, aux rencontres proposées en avril/mai à la bibliothèque autour de ces ouvrages. La fête finale avec rencontre d'auteurs aura lieu le mercredi 1^{er} juin à la salle d'animation de Groisy.

PRIX ROSINE PERRIER 2022

La bibliothèque s'associera à nouveau aux lecteurs des 110 bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie afin de participer à l'élection de ce prix parmi une sélection de 12 ouvrages. Ceux-ci seront disponibles à la mi-mars et les lecteurs auront jusqu'à début septembre pour donner leur avis en glissant leur bulletin de vote dans l'urne. Vous lisez à votre rythme, pas de contrainte, pas d'obligation de lire les 12 ouvrages, vous pouvez n'en lire qu'un... Si l'aventure vous tente, vous pourrez continuer !

NOUVEAUX ACHATS

Début janvier prochain, vous pourrez découvrir nos derniers achats (adulte/jeunesse).

cinéma à vos agendas

Oyez habitant/e/s de Nâves et environs : votre cinéma mobile de Nâves-Parmelan vous accueille encore et toujours un samedi par mois, dans ses authentiques locaux de l'école de Nâves.

En respectant les consignes de sécurité, nous arrivons à maintenir les séances malgré la flambée actuelle de COVID. Ça fait du bien de se retrouver pour voir des films ensemble et en parler un peu à la sortie, même quand le froid pique.

Nous allons poursuivre en 2022 et démarrer l'année avec une comédie un peu, beaucoup, voire carrément, déjantée :

ORANGES SANGUINES

de Jean-Christophe Meurisse
avec Denis Podalydès et Blanche Gardin

Nous poursuivrons ensuite en février en cherchant un film pour le jeune public de Cinémino.

Tout au long de l'année nous faisons de notre mieux pour tous les goûts et nous sommes toujours heureux de vous accueillir. A bientôt sur votre écran local et préféré.

Pour la commission cinéma
des Amis de Nâves, Olivier



LE GRAND-ANNECY

l'alimentation au goût du jour

Participez au concours vidéo de l'Espace Citoyen sur l'alimentation ! Mobilisé et toujours très actif sur les grands dossiers de l'Agglo, l'Espace Citoyen n'est pas resté insensible à la question de l'alimentation. Au contraire, il est même à l'initiative d'un beau projet participatif : un concours de vidéos sur le thème « alimentation et circuits courts ».

Tous les habitants du territoire du Grand Anancy peuvent participer, à la seule condition d'être 100% amateur en la matière : individuels, groupes indépendants, associations, collèges, lycées, MJC, centre sociaux, service enfance jeunesse des communes, etc.

Un concours très ouvert dont les courts-métrages (3mn maximum) doivent s'adresser aux familles pour les mobiliser sur les bienfaits d'une alimentation saine, promouvoir les circuits courts et valoriser l'agriculture locale, peu importe l'angle de vue choisi : santé, respect de l'environnement, économie, social, etc.

Le concours est lancé et les réalisations sont à rendre avant le 31 janvier. Les œuvres retenues seront récompensées et feront l'objet d'une large diffusion sur tout le territoire du Grand Anancy. Alors, à vos idées, prêt, feu, filmez.



OPERATION

1 habitant 1 arbre

UNE AIDE POUR ACHETER ET PLANTER DES ARBRES

Pour contribuer à la végétalisation de son territoire, le Grand Anancy incite les habitants à planter des arbres fruitiers ou d'ornement sur leur terrain en finançant leur achat. Les bienfaits des arbres sont nombreux : ils contribuent à la qualité des paysages, fournissent ombre et fraîcheur l'été, participent au cycle naturel de l'eau, accueillent la bio-diversité, améliorent la qualité de l'air et stockent le carbone.

Ainsi est né l'objectif de planter un arbre par habitant d'ici 2050 dans le cadre du projet de territoire. Pour inciter aux plantations, l'Agglomération participe depuis novembre 2021 à l'achat d'arbres pour les particuliers qui le souhaitent. Cette opération s'inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Anancy.

Les particuliers locataires ou propriétaires résidant dans l'une des 34 communes du Grand Anancy pourront bénéficier jusqu'au 15 mars 2022 d'un bon pour l'achat d'un arbre chez l'un des pépiniéristes partenaires de l'opération. Ce bon d'achat permettra d'avoir une réduction de 50 % sur le prix d'un arbre et sera plafonné à 15€. L'offre sera limitée à 3 arbres sur une période de 5 ans*.

Les copropriétés pourront quant à elles, bénéficier de l'aide pour l'achat de 3 arbres au maximum par an. Le nombre d'arbres subventionnés sur 5 ans* ne pourra pas être supérieur au nombre total de logements.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire de demande d'aide à l'achat d'arbres et le bulletin d'engagement téléchargeables sur www.grandannecy.fr. Le Grand Anancy enverra ensuite aux habitants un bon d'achat utilisable chez l'un des pépiniéristes partenaires.

Une grande variété d'arbres fruitiers et d'ornement sont éligibles à cette aide. Il s'agit d'une sélection d'essences qui se développent bien sur le territoire du Grand Anancy. Cette liste et celle des professionnels partenaires sont téléchargeables sur www.grandannecy.fr ou disponibles en mairie, au siège du Grand Anancy et dans ses relais territoriaux.

* sous réserve que ce dispositif soit renouvelé chaque année

PLUI HABITAT MOBILITES BIOCLIMATIQUE

RETOUR SUR UN DIAGNOSTIC NECESSAIRE POUR DÉFINIR LES ENJEUX ET DÉFIS AUXQUELS LE TERRITOIRE VA DEVOIR FAIRE FACE



Lancée en avril dernier, la première phase de concertation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Habitat Mobilités Bioclimatique a pris fin cet automne. L'ensemble des contributions recueillies au cours des réunions publiques, des ateliers ou sur les registres (papier ou en ligne) avait vocation à consolider les études de diagnostic. Des ateliers de concertation du grand public se sont déroulés en mai et juin 2021. Ils ont porté sur les proximités, l'économie et les façons d'aménager. Trois thèmes prioritaires pour le PLUi HMB, que l'on retrouvait aussi dans le parcours de l'élu, organisé en parallèle des ateliers. Ce travail de fourmi, indispensable pour réaliser un diagnostic le plus complet possible et solidifier les fondations du PLUi HMB, met en évidence les préoccupations et les enjeux auxquels le territoire va devoir faire face dans les années à venir. Parmi les nombreux défis émergents qui seront à relever dans le PLUi HMB, certains prédominent comme :

- la protection stricte des espaces agricoles et des milieux naturels, pour limiter la vulnérabilité de nos écosystèmes et les conséquences du changement climatique sur la faune, la flore et sur l'approvisionnement en eau
- la production de résidences principales abordables pour tous, afin de moins subir l'influence très forte du bassin genevois sur une démographie dynamique et les tensions du marché résidentiel
- une armature urbaine et des proximités renforcées pour permettre aux ménages de se déplacer

moins et d'utiliser davantage la marche, le vélo et les transports en commun, notamment sur les trajets domicile/travail

- des identités paysagères, urbaines, patrimoniales et architecturales à préserver, pour éviter la banalisation des paysages et l'appauvrissement des sols et des vues

Dès le mois de janvier 2022, des réunions publiques avec les Grands Annéciens vont être organisées, pour partager avec eux le diagnostic et tout le travail d'analyse technique finalisé avec les communes du territoire. Le diagnostic fera partie du rapport de présentation du PLUi, intégrant de nombreuses analyses sur l'économie, l'habitat, le bâti patrimonial, les mobilités, les structurations territoriales, la consommation foncière, les capacités de densification et de mutation des espaces, etc.

Le code de l'urbanisme prévoit aussi qu'un état initial de l'environnement soit établi. Avec comme principales thématiques abordées : le changement climatique, les milieux naturels, la biodiversité, les corridors écologiques, les ressources, les énergies, la pollution de l'air, etc. Toutes ces contributions vont étayer la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en 2022, prochaine étape du processus d'élaboration. Ce sera le projet politique des élus pour le PLUi HMB, avec ses grands objectifs stratégiques.

PLUS D'INFOS

<https://www.grandannecy-plui.fr>

la concertation en chiffres

Entre les 9 avril et le 15 octobre : 2 réunions publiques d'information ont réuni près de 380 internautes en visioconférences - 8 ateliers thématiques ont réuni en moyenne une quinzaine de participants par séance - la plateforme en ligne a enregistré 3 700 visites - 637 contributions ont déjà été recueillies - la concertation va continuer tout au long de l'élaboration du PLUi HMB.



INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

lundi : 14h00 à 19h00
mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00

tél : 04 50 60 65 10

mail :

mairie@navesparmelan.com

site internet :

www.navesparmelan.com

BIBLIOTHÈQUE

1^{er} mercredi de chaque mois :

16h30 à 18h30

jeudi : 16h30 à 18h30

samedi : 9h30 à 12h00

REMBLAI COMMUNAL

(déchets verts uniquement)

Été (du 20 mars au 31 octobre 2021)

samedi : 14h30 à 17h00

Hiver (du 1^{er} novembre
au 11 décembre)

samedi : 14h00 à 16h00

merci...

aux signataires des articles, ainsi qu'à Mylène Paulme et Marie-France Pericart (secrétaires de mairie), Cécile Charles (les Amis de Nâves), Catherine Duret (mise en page), Anne Hiscock (conseillère municipale), Pierre Dupeyron (agent technique relais sur le terrain), ainsi qu'à tous ceux qui se mobilisent quelle que soit la météo pour distribuer votre journal d'information.

le Grand Anancy

BENEFICIER DE LA PRIME FONDS AIR BOIS

Changer votre appareil de chauffage au bois pour bénéficier de la prime de 2000€.

PLUS D'INFOS : www.grandannecy.fr

DECHETS ET DES CHOIX

UNE WEB SERIE A DECOUVRIR

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, suivez les aventures de Mathieu, novice en matière de tri et de recyclage au travers d'une websérie de 5 épisodes de 5 minutes chacun. Mathieu va découvrir à travers les conseils de son réfrigérateur et la rencontre avec plusieurs spécialistes, ce qu'il peut faire ou mieux faire pour participer à une meilleure gestion des déchets ! Cette série vous est proposée par le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA), membre de la Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets .

<https://www.grandannecy.fr/france/actualités>



UNE BAGAGERIE CONNECTEE A BONLIEU

Pour profiter de son temps libre sans s'encombrer d'affaires, sacs ou courses, une bagagerie connectée Casebook a été récemment installée à l'entrée du Centre Culturel Bonlieu (côté Square des Martyrs de la Déportation). 10 casiers au volume intéressant permettent de déposer des affaires (casques et tenues de motos, sacs à dos ou valises, poussettes, etc) pour profiter plus librement d'une escapade en ville ou d'une balade au bord du lac. Sécurisée et disponible 24h/24h 7j/7, la bagagerie peut être louée sur place ou à l'avance, en ligne depuis l'application «Casebook - la bagagerie connectée» disponible sur les stores.

EN SAVOIR PLUS : <https://casebook.fr/>

pour se déplacer cet hiver

TOUTES LES INFOS SUR MOBIL'HIVER
<https://mobil-hiver.grandannecy.fr>